

halles du bourg d'Amplepuis, Issue de messe paroissiale, en Exécution de l'ordre et mandement de Monseigneur l'Intendant en la Généralité de Lion par laquelle il est enjoint aux habitants de ladite paroisse de faire tirer au billet pour faire un soldat, et en suite de la publication et avertissement par messire Pierre de Conte, prestre et curé d'Amplepuis et Ronno, les habitants et Garçons de ladite paroisse, quartier d'en haut estans assemblez, a esté tiré au sol (*sic*) par les garçons présans et fait tiré un enfant pour les absans en estat de servir, suivant la liste qui en a esté faite, et ce en présance dudit messire De Conte, de M. Philibert du Bois, advocat, lieutenant, juge chastelain d'Amplepuis, des consuls, de Maître Pierre Gueydon de Meyré, notaire royal et syndic dudit quartier, et autres soubzsignés, et le sol est tombé après Tholin, du Nioule, pour lequel un enfant a tiré en son absance, ce qui a esté fait fidèlement, en foy de quoy on a dressé le présent verbal ledit jour et an pour servir et valloir ce que de raison.

8 septembre 1707. — Nomination de consuls d'Amplepuis, quartier d'en haut : Aujourd'huy Jeudy feste Nostre Dame huictiesme jour du mois de septembre, avant midy, mil sept cens sept, à l'issue de la messe paroissiale d'Amplepuis, soubz les halles dudit lieu, les habitants quartier d'en haut estant assemblez et avertis en la manière ordinaire pour affaire de communauté sont comparus par devant le notaire Royal soubzsigné présans les Tesmoins bas nommés Philibert Couty-Quentin et Philibert Pierrefeu, consuls et collecteurs des Tailles la présente année en ladite paroisse, susdit quartier, faisant tant pour eux que pour les autres consuls absens, lesquels adressant leurs voix à Pierre Mignard, Benoist Chadier, Pierre Coillet, Jean